

Compte-rendu n° 16 du Conseil de Quartier
Neudorf – Schluthfeld – Port du Rhin - Musau
Réunion plénière du 20 mai 2010

Lieu de réunion : Salle Wiertz (HBC la famille) au 40, rue d'Orbey « Parc du Kurgarten » à Strasbourg

Nombre de participants : 42

Nombre d'excusés : 4

Heure de début : 19 h 15

Heure de fin : 21 h 30

ORDRE DU JOUR

1. Approbation du compte rendu et accueil des nouveaux
2. Désignation d'un représentant et d'un suppléant du Conseil au jury pour le nouveau gymnase du Neudorf
3. Décision sur l'opportunité de donner un avis sur le réaménagement de la voirie du quartier Saint Urbain
4. Débat sur le principe du stationnement payant à Neudorf
5. Dates et divers

1. APPROBATION DES COMPTES-RENDUS ET ACCUEIL DES NOUVEAUX

Le Conseil de Quartier accueille six nouveaux membres. Le porte-parole explique le travail et le fonctionnement du Conseil de Quartier.

Les modifications des comptes-rendus sont les suivantes :

Dans le compte-rendu du 18 mars 2010, point 2 avant la synthèse, rajouter :

« Un membre du conseil suggère de réaliser un passage dénivelé pour piétons et cyclistes sous la route du Rhin reliant la station de tram au gymnase en passant sous cette voie ; après un vote, cette proposition n'est pas retenue ».

Un autre membre du Conseil de Quartier souhaiterait de rajouter dans le point 2, la demande d'une salle de Dojo dans le gymnase.

Au cours de ce débat, il été également évoqué l'espace devant le cimetière, sur la place de l'Etoile.

2. DESIGNATION D'UN REPRESENTANT ET D'UN SUPPLEANT DU CONSEIL AU JURY POUR LE NOUVEAU GYMNASSE DU NEUDORF

Le Conseil de Quartier a donné son avis concernant la réalisation d'un nouveau gymnase. Ce nouveau gymnase va faire l'objet d'une candidature pour le jury, qui choisira le projet d'architecture. Pour l'instant, aucune date de réunion n'est fixée. Le candidat retenu et représentant du Conseil de Quartier devra participer à deux réunions.

Décision

Francis Salmon est candidat titulaire et Gilles Villanova est suppléant.

3. DECISION SUR L'UTILITE DE DONNER UN AVIS SUR LE REAMENAGEMENT DE LA VOIRIE DU QUARTIER SAINT URBAIN

Le Conseil de Quartier a rendu beaucoup d'avis et, à plusieurs reprises, s'est posé la question de l'utilité de certains avis parce qu'il arrivait en bout de chaîne et que la concertation était déjà faite.

Le projet que la Ville souhaite soumettre au Conseil de Quartier pour la prochaine plénière est le réaménagement de la voirie du quartier Saint Urbain (côté est).

Est-ce que le Conseil de Quartier a envie de donner un avis sur ce sujet ? ou alors un résumé des réunions auxquelles assiste le Bureau serait-il suffisant ?

Il n'y a pas encore eu de présentation sur ce projet. Les réunions publiques sont à venir. Les personnes les plus concernées sont les riverains de cette rue ; leur avis est plus important. Par ailleurs, le Conseil de Quartier est invité nominativement à chaque réunion.

L'utilité du Conseil de quartier est davantage recherchée sur des projets globaux que sur des aménagements de voirie ou d'une rue en particulier.

Vote

Pour donner un avis sur ce sujet : 1 personne

Abstention : 6 personnes

Contre : 26 personnes

4. DEBAT SUR LE PRINCIPE DU STATIONNEMENT PAYANT A NEUDORF

Le principe du stationnement payant à Neudorf : c'est un point qui a été soulevé plusieurs fois dans les commissions. Il y a un gros problème de stationnement à Neudorf. Aucun périmètre n'est fixé, aucune date, aucune forme de présentation ou de document. Le débat est ouvert.

Débat

Le problème de stationnement est dû à de multiples raisons:

- Tous les immeubles n'ont pas de garage.
- Les gens qui travaillent à Neudorf (clinique, écoles, services publiques).
- Les voitures ventouses.
- L'incivilité de nos concitoyens, notamment l'utilisation par des bénéficiaires de garage de places de stationnement dans la rue.
- Le tram ne passe pas au cœur de Neudorf, il y a deux lignes de tram aux deux extrémités sans navette.
- La ville devrait faire respecter l'arrêté concernant un parking pour chaque logement.
- L'augmentation des constructions de logements à Neudorf.

Les solutions évoquées

- La solution de la zone bleue avec une autorisation de stationnement d'une heure. Le problème de la zone bleue est qu'il n'y a aucun contrôle. Pour être efficace, il faut des contrôles fréquents comme à Illkirch.
- Ce n'est pas seulement une question de prix mais de place. Les deux sont liés.
- Le parking partagé : l'utilisation des parkings existants libres à des moments précis.
- De manière générale, il faudrait plus de contrôles contre les stationnements sauvages (double file avec les feux de détresse allumés pour faire les courses, stationnement sur les trottoirs, sur les passages pour piétons, sur les pistes cyclables ...).
- Le stationnement payant augmenterait de 20 % la possibilité de places.
- Il faut créer des parkings, des relais tram et des silos (exemple de la caserne de Tübingen où il n'y a que des places de dépôt minute et le stationnement s'effectue à l'extérieur dans des silos).
- Des actions différenciées par secteur : les problèmes ne sont pas les mêmes au Port du Rhin, à la Musau ou sur la route du Polygone.
- Répertorier les endroits et les places où du stationnement pourrait être créé à Neudorf.
- Avoir une réflexion sur l'usage de la voiture.
- Influencer les comportements pour rendre vélo et voiture complémentaires.
- Mettre le transport collectif en valeur.
- L'exemple de centre commercial Rivétoile avec les logements au-dessus et les parkings souterrains. Les commerçants offrent trois heures de stationnement pour les personnes qui font des achats.
- Faire un essai de stationnement payant sur une zone test et étudier les comportements des habitants, l'impact sur les commerces et les petites rues.

Réflexions d'ordre général :

Le stationnement payant risque de reporter le problème dans les rues adjacentes et non payantes et donc d'engorger davantage le stationnement dans ces rues où les places en parking de surface sont déjà difficiles.

C'est un débat compliqué car il est difficile de satisfaire tout le monde. Il faudrait ouvrir le débat et sortir du stationnement payant pour raisonner de manière plus fine.

Payer pour des places de parking ne résout pas le problème. C'est une façon de réguler. La question essentielle est la mobilité : se déplacer durablement dans le quartier. Cela inclut les moyens de transport, les emplacements de stationnement et leur emprise, la fluidité du transport.

Il existe une volonté de la ville d'entraver la circulation des voitures dans la CUS. Une des raisons d'éliminer la voiture est le phénomène de pollution qu'elle engendre. Lorsque les déplacements seront électriques, et que le problème de la pollution ne pourra plus être invoqué, il faudra trouver des places de stationnement.

En date du 24 avril 2010, une réunion publique organisée à l'INSA sur le thème de l'éco-quartier sans voiture a eu lieu. Le projet est de créer sur la zone qui se trouve entre le Vaisseau et le pont Churchill, un éco-quartier où la voiture sera réduite.

La norme est d'une place par logement et la municipalité a instauré la norme d'un garage pour deux logements dans ce quartier. Ce quartier sera bien desservi par les transports en commun. Mais il existe déjà des problèmes de stationnement le long de la route du Rhin. Deux autres questions sont aussi soulevées : où stationneront les visiteurs ainsi que ceux de la maison de retraite à côté ?

Les habitants de cet éco-quartier ne peuvent pas être considérés comme représentatifs de la population de tout le quartier. Ils sont engagés dans une démarche de développement durable, qui n'est pas forcément assumable par toute la population.

Par exemple, certaines catégories de personnes sont obligées d'utiliser la voiture (population vieillissante, famille avec des enfants en bas âge, personnes salariées qui sont conviées à des réunions hors Strasbourg en des lieux non desservis par le train...).

A côté du gymnase, un hôtel de 100 chambres sera construit avec un parking d'une capacité de 50 places. Que feront les 50 automobilistes restants ? Ils se gareront sur la voirie ? Comment passera le tram ? Et les enfants qui vont aller au collège de la Musau ?

6. DATES ET DIVERS

La commission «Cœur de Neudorf » se réunira :

- Le mardi 25 mai 2010 au foyer Saint Aloïse à 19h15
- Le mardi 7 juin 2010 au foyer Saint Aloïse à 19h15
- Le mardi 22 juin 2010 à 19 h15 au foyer Saint Aloïse à 19h15

La commission « Aménagement et développement durable » :

Le projet du Ziegelwasser sera présenté lors de la réunion plénière du 21 septembre. D'autre part, la commission se réunira le mardi 1er juin à 19h15 (lieu à préciser).

Le jeudi 27 mai 2010 : deux invitations, le PLU et rue de l'ancienne école pour la visite de chantier.

La date de la prochaine réunion plénière :

- **Le 17 juin 2010 au Sœur de la Croix, 24 rue de la charité**